



Edition spéciale

Le mot du maire

Sous réserve de nouvelles directives de l'Etat

Maintien de cette Lettre pour Avril



Conséquences communales du COVID-19
Consignes de base à appliquer

Organisation de la Mairie pour cette période
Détails des services en fonctionnement ou à l'arrêt
Travail des élus



Décès de Madame Dominique DAVID
Ancienne adjointe au Maire

Elections municipales : résultats



Fonctionnement municipal :
élection du maire et des adjoints reportée

**A
V
R
I
L**

**2
0
2
0**



Le mot du maire

(avril 2020) - rédigé le 23 mars

Sous réserve de nouvelles directives de l'Etat

⇒ **Maintien de cette lettre au moins ce mois d'avril**

Cette **lettre de Romilly d'Avril avec le mot du Maire** est le seul lien écrit qui nous reste, en dehors des panneaux lumineux et du site Internet. Nous avons souhaité qu'elle paraisse.

⇒ **Conséquences du Coronavirus (COVID-19) : suspension des manifestations**

Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour prévenir et limiter la **propagation du Coronavirus** (consignes au personnel, nettoyage de nos locaux, organisation rigoureuse des élections municipales, lien constant avec les écoles, le collège, la MJC ALER, fermeture de l'école de Musique, du gymnase, du CARRE, de la Maison du Marais, de la salle Aragon, de la piscine, suspension des manifestations, des messes, des mariages et de la vie associative).

Nous sommes conscients de tous les problèmes de garde des enfants engendrés par les fermetures décidées par l'Etat. Il est recommandé que nos enfants continuent à apprendre et à faire leurs devoirs à la maison.

⇒ **Consignes de base à appliquer**

Il faut absolument que **chacun reste confiné chez lui** et ne sorte que pour les besoins vitaux comme les courses et la santé. Les attestations nécessaires sont téléchargeables sur le site de la commune et sur les sites gouvernementaux. En cas extrême où vous ne pouvez pas en avoir, nous en mettons à votre disposition **devant la mairie** (à prendre avec modération pour penser à tout le monde).

Je souhaite que chacun d'entre vous respecte les **consignes de base** :

- se laver très régulièrement les mains ou utiliser un produit hydro alcoolique ;
- tousser ou éternuer dans votre coude ;
- ne pas vous embrasser ou serrer la main ;
- utiliser un mouchoir à usage unique.

Dans tous les cas, **il faut éviter tout rassemblement**, la distance d'1 m entre chaque personne doit être respectée.

⇒ **Organisation de la Mairie en cette période**

Depuis le mardi 17 mars à 12h, comme nous l'ont demandé les services de l'Etat, la **mairie est fermée au public**. Nos services administratifs continuent à fonctionner en effectif réduit pour éviter la contamination de proximité. Nous sommes disponibles aux horaires habituels (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) par téléphone au 02.32.48.73.00.

Pour l'**Etat civil**, vous nous contactez par téléphone pour un rendez-vous.

Nos **services techniques**, nos **services d'entretien**, des **écoles**, de **restauration** fonctionnent suivant la nécessité et les priorités fixées dans le cadre de cette crise essentiellement.

Nos **ASVP** sont toujours joignables par téléphone et ont pour mission essentiellement de vous aiguiller par ce contact. Ils essaient aussi en restant à distance d'éviter les rassemblements.

A la **Potière**, même si cela est difficile, nous essayons de donner des consignes à nos aînés.

Pour le **service courses** et uniquement pour ce service qui concerne certaines personnes de la Potière et certains Romillois, le transport en minibus n'était plus possible. Nous faisons nous même les listes de courses et les ramenons à nos anciens.

⇒ Services en fonctionnement ou à l'arrêt

L'**école de Romilly** (Louise Michel et Maurice Genevoix) est ouverte exclusivement pour les enfants du milieu médical. La restauration du midi s'est adaptée ainsi que la MJC Aler.

Au **collège**, une organisation du même type est mise en place. Pour l'école comme pour le collège, les enseignements sont transformés essentiellement avec l'outil numérique. Un palliatif est trouvé pour les élèves qui n'ont pas d'ordinateur.

Il n'y a plus de **ramassage scolaire** pour le collège et le lycée (décision de la Région et de la CDCLA), ni la ligne habituelle 540 Rouen-Romilly.

La **bibliothèque-Médiathèque**, étant un lieu confiné, a dû être fermée. Nous avons envisagé une permanence hebdomadaire. Cela n'était pas possible.

Nos **aires de jeux, skate-park et city stade** étant propices au rassemblement ont dû être condamnés.

Les **restaurants du Cœur** continuent à fonctionner. L'Etat l'a demandé expressément. Des consignes ont été données, le respect des distances à l'extérieur comme à l'intérieur dans nos locaux. Certains bénévoles plus âgés ont dû cesser provisoirement la distribution. Nous regrettons que les pouvoirs publics ne puissent pas nous livrer des masques, malgré toutes nos commandes.

Le SYGOM a pris la décision logique de **fermer la déchetterie**. Seuls les ramassages des ordures ménagères le lundi et jeudi sont maintenus. Ne **déposez plus les tris sélectifs** le jeudi, ils ne sont plus ramassés.

La **poste de Romilly** est fermée. Le service de **distribution du courrier**, malgré le nombre de facteurs qui diminue, est maintenu.

⇒ Travail des élus

Dans ces **moments difficiles**, comptez sur nous pour être rassurants et vous donner le maximum d'informations. Nous prenons toutes les décisions nécessaires qui s'imposent et sommes à pied d'œuvre en mairie. Nous faisons régulièrement la synthèse de tout ce qui vous préoccupe.

⇒ Décès de Dominique DAVID, ancienne adjointe au Maire

Le lundi 9 mars, **Dominique DAVID, ancienne adjointe à la vie sociale**, est décédée. C'est une grande perte pour la commune et je suis dans la douleur car en plus d'une adjointe, c'était une ancienne collègue de travail et c'était une amie. Elle a siégé à mes côtés de 2008 à 2020.

Dominique était enseignante en technologie au collège de Romilly dès son ouverture en 1985.

Elle s'est impliquée dans la municipalité depuis 2008 notamment pour le développement culturel. Dernièrement, elle m'a avoué avoir fait un deuxième mandat essentiellement pour mener à bien la réalisation de la Bibliothèque-Médiathèque Jacques Prévert. Comme sa délégation était sur le social, elle s'est investie énormément au niveau des jeunes, des seniors et de la résidence de la Potière.

Avec le Conseil Municipal, le CCAS et le personnel communal, nous pensons à sa famille, son mari Maurice, ses trois enfants Guillaume, Florian et Fiona et ses petits-enfants.

⇒ Elections municipales : 90 % des voix à notre liste

Malgré le contexte douloureux, chères Romilloises et chers Romillois, je vous remercie de nous avoir accordé **90 % des voix** (5 % de nuls et 5 % de blancs) lors de ces élections municipales.

Nous avons organisé ces élections de façon rigoureuse, en faisant respecter les 1 m nécessaires entre tous les votants. Les dispositions des salles et les déplacements ont été revus. Les gels hydro alcooliques étaient à disposition. Il y a eu forcément une participation en baisse du fait du coronavirus.

Merci à ceux qui se sont déplacés dans ce contexte. Ils ont fait un devoir de civisme. Je comprends bien sûr aussi ceux qui sont restés par précaution en confinement chez eux.

Je suis très reconnaissant de tous les encouragements que j'ai eus depuis plusieurs mois. Je ferai tout avec les 23 membres de l'équipe municipale pour répondre à votre attente après la crise sanitaire.

Il n'y a eu qu'une seule liste cette année. Les habitants de Romilly nous ont régulièrement fait part de la satisfaction de ce que l'on avait réalisé depuis deux mandats.

⇒ **Fonctionnement municipal : élection du maire et des adjoints reportée**

Le premier ministre a annoncé le jeudi 19 mars le report des élections du maire, des adjoints et des délégués après la crise sanitaire.

Le **fonctionnement de la municipalité** en ces temps de crise est assuré par l'ancienne équipe municipale. Je ne m'entourerai que de certains adjoints et délégués, notamment ceux qui repartaient pour un nouveau mandat. Il faut être aussi en sous-effectif pour ne pas contaminer le personnel et les autres élus.

Bon mois d'Avril... restez confinés chez vous.

Bisous et poignée de main sont proscrits. Je vous salue très fort... de loin.

Avec nos ASVP et la gendarmerie, nous faisons tout pour éviter les rassemblements à Romilly afin qu'il n'y ait pas de propagation du coronavirus.

Je pense à chacun d'entre vous, je reste disponible en contact téléphonique. Cordialement.

Le maire, Jean-Luc ROMET

COMMERCES OUVERTS (Hors médical)

Boulangerie - pâtisserie ☎ 02 76 10 10 98

Charcuterie - boucherie ☎ 02 32 49 76 43

Tabac, presse ☎ 02 32 48 16 07

Bistromilly **le soir, vente à emporter** ☎ 02 32 49 58 60

Intermarché ☎ 02 32 48 07 07

Légumes FABERT, 943 rue de la Libération

Maraîcher, La Ferme des Deux Amants ☎ 06 72 20 43 24

Mairie fermée

mais accueil téléphonique au ☎ 02 32 48 73 00

Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h et de 13h30 - 17h00

Mail : mairie@romilly-sur-andelle.fr

Site internet : www.romilly-sur-andelle.fr



Vous pouvez laisser un message au maire avec vos coordonnées, auprès du secrétariat qui fera suivre :

☎ 02 32 48 73 00

Le Maire vous rappellera.

A.S.V.P. ☎ 07 57 42 78 63 ou 06 81 68 51 87

Aux horaires de la Mairie.

Gendarmerie 17



**Ramassage des ordures ménagères
maintenu**

Déchetterie fermée

Tri sélectif en arrêt



LA POSTE

est fermée, mais la distribution et la levée du courrier sont maintenues.

Le distributeur n'est pas réapprovisionné.

Pour avoir de l'argent liquide, allez dans les banques
à Pont Saint Pierre.

Vie sociale



Les Restos du Cœur

Tout d'abord un immense merci à toutes les personnes qui ont répondu à notre sollicitation lors de la Collecte Nationale des Restos du Cœur. Grâce à elles, nous avons récolté 3 tonnes 352 kgs qui vont nous être bien utile pour la suite.

ATTENTION : changement d'horaire pour la Campagne d' Eté qui a débuté le 17 Mars.

Nous serons ouverts le mardi et le vendredi de 14 h à 16 h.

Nous restons ouverts malgré ces temps troublés MAIS avec des précautions drastiques : éloignement de plus d'1 mètre dehors et à l'intérieur du Centre. Nous préparerons des sacs à l'avance pour permettre un service plus rapide et une attente moins longue.

Pensez aux masques, gants. Nous avons du gel à l'entrée.

Respecter les mesures de sécurité sanitaire est le meilleur moyen de faire face.

Protégez-vous et prenez soin de tous. Merci.

☎ aux heures d'ouverture 09 64 23 14 27 ou Nelly 02 32 48 07 90 - 06 61 90 51 34

VEOLIA EAU ☎ 09 69 39 56 34

Toutes les démarches sans se déplacer

7j / 7 24h/24

Lieu d'accueil pour les clients :

ZAC Eco Seine à Bouafles

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

www.veoliaeau.fr

GAZ

N° d'urgence sécurité 0800 47 33 33

Pour raccordement au gaz 0810 224 000

Si contrat avec GDF Suez Dolce Vita

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.gdfsuez-dolcevita.fr

E.D.F.- dépannage (24h/24 - 7j/7)



09 726 750 27

Modèle d'attestation

Téléchargeable sur notre site et que vous pouvez également recopier sur papier libre.

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application de l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

Je soussigné(e)

Mme / M.

Né(e) le :

Demeurant :

.....

.....

certifie que mon déplacement est lié au motif suivant (cocher la case) autorisé par l'article 1^{er} du décret du 16 mars 2020 portant réglementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19 :

- déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail (sur justificatif permanent) ou déplacements professionnels ne pouvant être différés;
- déplacements pour effectuer des achats de première nécessité dans des établissements autorisés (liste sur gouvernement.fr);
- déplacements pour motif de santé;
- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants;
- déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie.

Fait à, le...../...../2020

(signature)

Informations Santé

Maison Médicale Henri DUNANT - près d'Intermarché, 1868 A rue de la Libération ☎ 02-32-49-77-29

Horaires habituels du Secrétariat de la Maison Médicale : Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le Samedi de 9h à 12h. La Maison Médicale regroupe Médecins, pédicure, infirmières, diététicienne, psychologue. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture.

Madame Leyla LAVIGNE-NEGRE, psychomotricienne le lundi et le vendredi ☎ 07 71 82 58 47.

Nouveau numéro national gratuit pour joindre un médecin généraliste en NORMANDIE, en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux : **116 117** (tous les soirs après 20 h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés). En cas d'urgence vitale, le 15 reste le numéro à composer.

Services de garde

En dehors des horaires d'ouverture de la Maison Médicale, si vous avez besoin d'un médecin pour consultation ou avis médical, faire le **116 117** (voir ci-dessus). En cas d'urgence, faites le **15**.

Infirmières Week-end et jours fériés ☎ 02-32-49-23-25 (garde uniquement)

Dentiste Dimanches et jours fériés (pas le samedi) de 9 h à 13 h ☎ 02-32-31-60-41 (garde uniquement)

Pharmacie de garde : composer le **32 37** (messagerie vocale)

Seringues usagées

La pharmacie de Romilly sur Andelle récupère et échange les boîtes de seringues usagées

Gratuitement ☎ 02 32 49 76 64



TAXIS

MANU ☎ 06 07 77 13 69 / FOSSE ☎ 06 81 25 07 13

Taxi et transport de malades assis

Cabinet dentaire

Dr PAVALUTA

858 Rue Blingue - Romilly sur Andelle

☎ 02 32 49 92 07

Clinique vétérinaire de l'Andelle

**Dr HERICHER / Dr FEHRENBACH / Dr BERTRAND
et Dr NAUDIN**

300 Rue de la Libération à Romilly sur Andelle

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

le samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 16h00

☎ 02 32 49 20 97 veterinaireandelle.com

En dehors des horaires d'ouverture, les informations concernant la permanence de soins sont disponibles sur appel téléphonique.

Le Défenseur des Droits 09 69 39 00 00

www.defenseurdesdroits.fr

CIDFF (droit des familles) 02 32 33 44 56

Victimes ou témoins de violences 3919

PHARMACIE Mr et Mme PUYHAUBERT

834 Rue Blingue ☎ 02 32 49 76 64

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi : 9 h -12h30 et 14h30 - 20h00

le samedi : 9h - 12h30 et 14h30 - 18h30

S.A.M.U.	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence	112
Centre anti poison	0800 59 59 59
Réseau bronchiolite Haut-Normand	02 35 71 70 82
Appel d'urgence personnes sourdes ou malentendantes	114
Appel d'urgence sociale	115
Allo Enfance maltraitée	119
Halte au harcèlement à l'école	3020
Suicide écoute	01 45 39 40 00
www.suicide-ecoute.fr	

La Lettre de Romilly est réalisée par la commission « Communication et Information » et le service administratif.

Elle est distribuée par deux agents communaux.

Courriel : mairie@romilly-sur-andelle.fr ☎ 02-32-48-73-00 fax : 02-32-49-28-00

Cette lettre est téléchargeable sur le site de Romilly : www.romilly-sur-andelle.fr

